

AMICALE DES MEDAILLES MILITAIRES DE GAP ET DE LA REGION

Siège social : Maison du Poilu, 6 Square Aristide Briand 05000 GAP

Site internet : <http://ammgap.wix.com/medaille-mili-gap>

Courrier et Président : **Mr DANY Guy Lotissement L'Isle 05230 AVANCON**

☎ : 04.92.53.37.61 📠 : 06.15.18.75.31.

✉ : vpammgap@orange.fr

--- 000000 ---

COMPTE RENDU de la réunion du Conseil d'Administration du 14 novembre 2015

Le Conseil d'Administration de l'Amicale des Médaillés Militaires de Gap s'est réuni le samedi 14 novembre 2015 à 10 heures 00 à la Maison du Poilu.

La feuille de présence est émargée par neuf membres présents.

Assistent à la réunion les membres du conseil d'Administration Guy DANY, Jean BRIAM, Jean-Pierre BIGLIA, Dominique DUBOIS, Robert ZANATTA, Joël MICHEL, Daniel DERAMBURE, Aimée BONNARDEL, Marie Annie LEMAIRE épouse DANY.

Anne Marie BERAUDI épouse SERVAT, handicapée par la maladie et hospitalisée est absente et excusée. Marie France ALLEMAND et Gilbert ROLLAND sont également excusés.

Monsieur Alain BLANCHER, vérificateur aux comptes, invité à participer s'est excusé de ne pouvoir être présent, astreinte oblige

Monsieur Maurice PAUCHON, président d'honneur est absent. Monsieur Jean SERVAT, président honoraire et d'office membre du conseil d'administration avec voix consultative est également absent et excusé en raison de l'hospitalisation de son épouse.

Le conseil d'administration peut délibérer valablement, la majorité des membres étant présents.

Le président Guy DANY souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Le président désigne Jean-pierre BIGLIA comme secrétaire de séance.

Une minute de silence est observée en hommage aux victimes des attentats et aux personnels de toutes armes décédés en service.

Le président rappelle l'ordre du jour à savoir:

- 1 – Bilan des cotisations.
- 2 – Bilan financiers..
- 3 – Bilan des activités du début d'année.
- 4 – Perspectives pour la fin d'année et 2016.
- 5 – Galette 2016.
- 6 – Assemblée Générale 2016.
- 7 – Voyage 2016.
- 8 – Repas champêtre.
- 9 – Thé dansant 2016.
- 10 – point sur la vente des jetons.
- 11 – Actions sociales envers les veuves de médaillés militaires et veuves bienfaitrices.
- 12 – Questions diverses.

Le bilan des adhésions est stable avec 10 nouvelles adhésions soit 57 médaillés dont 4 n'ont pas réglé leur cotisation 2015, 2 personnes ont démissionné et 2 sont décédés.

Les veuves de médaillés au nombre de 11 adhérentes sont à jour de cotisations 2015.

Les donateurs au nombre de 18 à jour de cotisations sur les 24 adhérents. 3 n'ont pas cotisé et 5 ont donné leur démission. Deux des personnes personnes n'ont pas apprécié la relance.

Nous sommes actuellement 92 adhérents ce qui fait que notre association de Gap se porte bien par rapport aux autres associations de l&a région.

Concernant les adhérents non à jour de cotisations depuis 2 ou 3 ans et sans réponse de leur part, le président demande de se prononcer sur la radiation d'office par la mise au vote.

Le conseil d'Administration approuve la radiation par 9 voix sur 9.

Un courrier sera envoyé aux médaillés militaires non à jour des cotisations début 2016 avec le renouvellement des adhésions.

Le bilan financiers présenté par le trésorier Dominique DUBOIS montre à ce jour un bénéfice de 291,99 euros malgré la dépense de l'Assemblée Générale de la FNAMM.

Les principales dépenses concernent le fonctionnement de l'amicale, mais également l'organisation de l'A.G. de la FNAMM. En attente de recevoir les subventions du Conseil Départemental, le déficit de ces deux journées est de 868,94 euros en comptant les deux subventions de la Mairie de Gap que le président remercie chaleureusement et en particulier Pierre PHILIP qui avait appuyé les demandes.

Les principales recettes sont les cotisations et le thé dansant. Les reçus fiscaux ne seront plus établis sans l'accord de la Direction des Services Fiscaux.

Un rendez vous sera pris avec Alain BLANCHER, vérificateur aux comptes pour le bilan comptable de l'année 2015.

Le conseil d'Administration approuve le bilan financier par 9 voix sur 9.

Le bilan des activités présenté par le secrétaire Jean-Pierre BIGLIA fait apparaître une bonne année. L'amicale a organisé les manifestations habituelles (Galette - AG - Thé dansant). Plusieurs adhérents ont participé avec l'amicale de MANOSQUE à un voyage à MONACO. Un repas champêtre a été organisé à la base nautique de la Gendarmerie de PRUNIERES. Le président remercie Bernard ADAM directeur de la base qui nous a permis d'organiser cette journée et également Jean BRIAM et son épouse Caty de nous avoir élaboré une excellente paella regroupant une cinquantaine de participants.

L'activité importante de l'année a été l'organisation de l'assemblée générale de la FNAMM.

Le président remercie Pierre PHILIP, Francis ZAMPA et Jean-Christophe Malfato pour leur aide à chaque sollicitation et aussi les personnels de l'amicale de Gap pour leur soutien.

Le président, les portes drapeaux, le vice président, le secrétaire et les membres de l'amicale ont représenté l'amicale lors des différentes cérémonies patriotiques à GAP.

Le Président a répondu à plusieurs invitations préfectorales ou municipales.

Le conseil d'Administration approuve le bilan des activités par 9 voix sur 9.

Comme pour l'année précédente, le président propose d'offrir un colis de Noël aux veuves de Médaillés Militaires. Il propose aussi d'offrir un petit cadeau de fin d'année aux veuves bienfaitrices qui cotisent. Le coût global serait d'environ de 300 à 400 euros.

Le Président propose la célébration de la galette des rois à la date du 31 janvier 2016 à la Maison du Poilu.

Le conseil d'Administration approuve le colis, les cadeaux et la galette par 9 voix sur 9.

Le président propose la date du dimanche 13 Mars 2016 pour l'assemblée générale. La réunion et le repas pourrait se dérouler à GAPOTEL. Un correspondant UNEO viendrait faire un exposé de 30 minutes sur les différentes aides. Un renouvellement de certains membres du bureau (le Président et son épouse, Daniel DERAMBURE et Aimée BONARDEL) sera à l'ordre du jour.

Prévision d'un séjour d'une semaine à l'hôtel REGINA à CHAMONIX (Maison de la Gendarmerie). Ce voyage se déroulerai du 20 au 27 juin 2016 avec des visites et des excursions. Le président propose de prendre en charge une somme de 50 euros pour chaque participant à jour de cotisations et 100 euros pour un couple.

Le conseil d'Administration approuve le séjour et la prise en charge par 9 voix sur 9.

Devant le succès de la journée champêtre 2015, le président propose de reconduire cette journée vers la fin août 2016 au même endroit à la base nautique de PRUNIERES.

Le président propose de reconduire le thé dansant à la salle des fêtes de CHORGES à la date du 16 octobre 2016 avec l'orchestre Alain ROBERT.

Le conseil d'administration approuve la journée champêtre, le bal, le lieu, et l'orchestre par 9 voix sur 9.

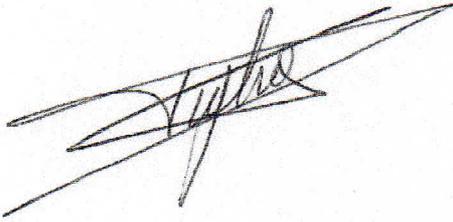
Madame Marie ALLEMAND a fait part de sa volonté de démissionner du conseil d'administration au mois de mars 2016. Les volontaires à ce poste doivent se faire connaître auprès du Président.

Le Président propose que le montants des cotisation pour 2017 et qui sera votée lors de l'assemblée générale 2016 soit maintenue à la somme de 15 euros.

Le conseil d'administration approuve le maintien de la cotisation à 15 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 30.

Le secrétaire de séance
Jean-pierre BIGLIA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Biglia', written over a horizontal line.

Le Président
Guy DANY

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guy Dany', written over a horizontal line.